

Si Noël m'était "compté"...

Les fêtes de fin d'année approchent et vos enfants vont recevoir leurs étrennes, que vous voudrez faire fructifier en parent prévoyant... Rémunérés à 4,25%*, le Livret Tiwi et le Livret Jeune Mozaïc du Crédit Agricole ne manquent pas "d'intérêts" !



Tiwi : le premier livret des tout-petits

Destiné aux moins de 12 ans, le Livret Tiwi est aussi pratique qu'une tirelire traditionnelle, mais bien plus rémunérateur !

- Une épargne souple et disponible qui grandit avec votre enfant. En effet, dès 12 ans, le livret peut être transformé facilement en Livret Jeune.

Livret Jeune Mozaïc : le livret des plus grands

L'épargne du Crédit Agricole s'adapte à votre adolescent et à son besoin d'autonomie...

- À partir de 12 ans, le Livret Jeune Mozaïc permet à votre enfant de faire fructifier sans impôt étrennes, argent de poche puis premiers salaires en toute liberté !
- Une épargne qui reste toujours disponible et lui permet de préparer ses premiers grands projets.



Jusqu'au 31 janvier 2008, c'est Noël au Crédit Agricole !

Le Père Noël est passé dans votre agence... Pour l'ouverture d'un Livret Tiwi ou d'un Livret Jeune Mozaïc, un cadeau est offert** à votre enfant.

* Taux nominal annuel brut en vigueur au 03/12/2007 avant impôt sur le revenu, contributions et prélèvements sociaux

** Dans la limite des stocks disponibles

LE BON CONSEIL Epargne logement

Le C.E.L. et le P.E.L. : 2 valeurs sûres à redécouvrir !

- Vous souhaitez épargner tout en gardant votre capital disponible. Avec le **Compte Epargne Logement**, vous constituez une épargne à votre rythme, avec un versement initial de 300€, tout en bénéficiant d'un taux de crédit avantageux pour des travaux ou un projet immobilier !
- Vous voulez constituer un capital en vue d'un projet. Avec le **Plan Epargne Logement**, vous préparez votre projet en deux temps. D'abord, vous épargnez sur 4 ans minimum, puis vous bénéficiez d'un prêt à un taux préférentiel garanti.

QUESTION/RÉPONSE

C'est un sujet délicat à aborder, mais pour ma tranquillité et celle de mes proches, je souhaiterais tout prévoir dès aujourd'hui pour mes obsèques. Que me proposez-vous ?

Le Crédit Agricole innove avec la **Garantie Obsèques**. Un contrat unique, qui assure non seulement le financement lié à vos obsèques, mais aussi un service d'assistance pour l'accompagnement de vos proches et le respect de vos volontés. Une précaution utile pour rester serein.

Voir conditions en agence

J'ai entendu parler du SEPA... qu'est-ce que cela va changer pour moi ?

Dans l'immédiat, absolument rien ! Le **Système Européen de Paiement** concerne 31 pays qui harmonisent progressivement le traitement des virements, prélèvements et paiements par carte à compter du 1^{er} janvier 2008, afin d'en développer et faciliter l'usage entre les pays de l'union européenne.

La carte bancaire est aux normes européennes depuis 2007. Les virements dits "SEPA" seront utilisables à compter du 28 janvier 2008 et remplaceront progressivement les virements actuels d'ici 2011. Quant aux prélèvements européens, ils seront opérationnels en fin d'année 2009.

Pour toute information complémentaire, votre conseiller se tient à votre disposition.

AGENDA

20 JANVIER – 23 MARS

→ **Festival Coquecigrues, "Arts Scéniques et Vieilles Dentelles"**

Des spectacles éclectiques et vivants, pour les petits comme les grands, à découvrir tous les dimanches dans des lieux insolites ou d'exception des communes de Rennes Métropole.

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, qui soutient ce festival depuis son origine, accueillera deux spectacles du festival à la Caisse Régionale - 19 rue du Pré perché à Rennes, salle de conférence et salle 23 - le dimanche 9 mars 2008. Venez nombreux et en famille !

À partir de fin décembre, gagnez des invitations sur ca-illeetvilaine.fr



JANVIER

→ **Mozaïc Basket Challenge**

Le Crédit Agricole récompense les équipes les plus offensives du département. Cette année, ce sont 48 clubs qui recevront des équipements sportifs (chassubles, ballons, kits d'entraînement, sacs de sport...).

8 FÉVRIER

→ **Oscars d'Ille-et-Vilaine**

En partenariat avec le Crédit Agricole, cette 22^{ème} édition récompensera 5 entreprises du département pour leurs initiatives exemplaires.



PLUS PROCHE DE VOUS...

→ En janvier, le Crédit Agricole ouvre **une nouvelle agence à Cesson La Monniais.**

Vos envies n'attendent pas !

Les envies, les coups de cœur...
vous voulez les concrétiser tout de suite.

Grâce à votre **Compte Open**, vous pouvez réaliser vos projets sans déséquilibrer votre budget.

Des vacances pour cet hiver, des cadeaux pour Noël, ou encore des dépenses imprévues... faites-vous plaisir !

Offre soumise à conditions (1), disponibles en agence ou en appelant votre conseiller au 0 810 11 35 35 - Choix 4 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi jusqu'à 17h.

Le Compte-Service au Crédit Agricole... il en fait plus !



Le saviez-vous ? Grâce à **Sécuricompte**, nous protégeons gratuitement* vos moyens de paiement, mais aussi vos clés et vos papiers officiels !

- En cas de vol ou de perte de **vos moyens de paiement**, avant même que vous n'ayez fait opposition, ce service vous garantit le remboursement des dépenses effectuées frauduleusement avec votre chéquier ou votre carte, sans aucun frais d'opposition.
- En cas de vol ou de perte de **vos clés** avec votre carte ou votre chéquier, vous êtes remboursé des frais de changement de serrure. Vous évitez ainsi les risques de cambriolage.
- En cas de perte ou de vol de **vos papiers officiels** (passeport, permis de conduire, de chasse, de pêche, carte grise...) en même temps que votre carte ou votre chéquier, les frais engagés pour faire refaire ces documents vous sont remboursés.

* Valable pour la souscription d'un compte-service Privilège. Voir conditions en agence.

OFFRE SPÉCIALE

Pour fêter Noël, le Crédit Agricole vous offre
6 mois d'abonnement gratuit
à vos deux magazines préférés !

Maison Créative, Détente jardin ou Régal :
faites-vous plaisir ou faites plaisir
à vos proches !
Rendez-vous sur ca-illeetvilaine.fr



Crédits pesants, budget déséquilibré ? On s'en charge !

Le Prêt regroupé du Crédit Agricole, un prêt unique⁽²⁾ qui réunit tous vos crédits à la consommation.



Un seul interlocuteur qui étudie avec vous la solution la plus adaptée et vous accompagne dans les formalités de remboursement de vos anciens crédits.



Un budget plus facile à gérer, avec une seule mensualité allégée, pour une meilleure vision du terme de votre crédit.

Parlez-en à votre conseiller.

Du nouveau sur ca-illeetvilaine.fr



Votre site Internet fait peau neuve !

Découvrez prochainement votre nouveau site d'information sur les produits et services du Crédit Agricole d'Ile-et-Vilaine.

+ de conseils, + de clarté,
pour toujours mieux répondre à vos attentes.

Des dossiers **thématiques** et des **simulateurs** pour vous guider dans vos projets.

L'accès à vos comptes, lui, ne change pas ! Consultation, virements, commande de chèques... vous continuez à gérer vos comptes très simplement et en toute sécurité.

(1) Crédit renouvelable, utilisable par fractions **CompteOpen**. Exemple : pour une utilisation unique de 5 000 € le 25/09/2007, avec une date de prélèvement le 25 du mois, vous remboursez 39 mensualités (hors assurance) de 160 € et une dernière mensualité (hors assurance) de 41,71 € Taux Effectif Global annuel révisable de 15,155% - Coût total de l'utilisation hors assurance : 1 281,71 € - Montants hors assurance décès invalidité facultative.

(2) Exemple : pour un prêt de 15 000 € débloqué en totalité en une seule fois d'une durée de 60 mois, le remboursement s'effectue en 60 mensualités de 298,79 € au taux effectif global annuel fixe de 7,75% hors assurances facultatives, frais de dossier inclus. Coût total du crédit : 3 010,40 €. Taux en vigueur au 26/11/2007. Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.